

Mons-Borinage: attention à cette arnaque qui vous accuse de pédopornographie



OFFICE EUROPEEN DE POLICE (EUROPOL)

Création 1er juillet 1998
Siège Eisenhowerlaan 73
Drapeau : Pays-Bas La Haye
Coordonnées 52° 05' 34" N, 4° 16' 53" E
Employés 1065 (décembre 2016)
Budget annuel € 116.4 million (2017)
Ministre responsable Drapeau de la Belgique Catherine De Bolle (Directrice)
Eisenhowerlaan 73 Drapeau : Pays-Bas La Haye



Police Fédérale

CONVOCAATION

A la demande Mme Catherine DE BOLLE,

Agissant dans le cadre des instructions écrites de Mme Catherine DE BOLLE, directrice générale d'Europol
office et chef de brigade de la protection des mineurs, références N° 160422900879.

| Publié le 19/10/2021 à 11:54

Le courrier est soi-disant envoyé par Europol et la police fédérale. On n'hésite pas à vous dire que vous faites l'objet de poursuites judiciaires dans le cadre de dossiers de pédopornographie, de cyberpornographie, de pédophilie ou encore d'exhibitionnisme...

Dans ce « faux » courrier, on avance la loi de mars 2007, on explique que vous risquez un mandat d'arrêt. La lettre donne le nom de magistrats issus soi-disant de la cour d'appel de Versailles,... Le courrier est même signé par Catherine de Boole, directrice d'Europol Office.

Il s'agit bien sûr d'une arnaque pure et simple. Si vous envoyez un mail comme demandé dans le courrier, on vous demandera de payer une amende pour éviter de plus lourdes poursuites...

Voir sur Facebook



« Sachez que ni la police, ni les autres services de l'État n'envoient d'accusation, d'assignation, de demande,... par courrier électronique » explique la police des Hauts-Pays. « Si vous recevez cet e-mail, vous pouvez le transférer à titre d'analyse à l'adresse [**suspect@safeonweb.be**](mailto:suspect@safeonweb.be) et l'envoyer ensuite à la corbeille. »

Vous pouvez également aller déposer plainte en commissariat.